

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE **Séance du jeudi 19 octobre 2017**

Le conseil d'école s'est réuni le jeudi 19 octobre 2017 à 17h30, dans l'école.

Étaient présents :

- Les représentants communaux : Mme DHOYE, Mme OZENDA
- Absent excusé : M CENATIEMPO
- Les représentants élus des parents d'élèves titulaires : Mme BARD, Mme CRUZEL, Mme FANOVARD, Mme LEMPERIERE, Mme MOLINA, suppléante Mme CHARBON
- Absentes excusées : Mme ALMANI, Mme DAUTEUIL et Mme MARTIN
- Les enseignants : Mme AMENC, Mme ROUVIERE, M. PORRACHIA Mme PICHON, Mme KETTANI et Mme CERVERA MARTY

Secrétaire de séance : M. PORRACHIA

L'ordre du jour est abordé comme suit :

Point n°1 : L'école pour l'année 2017/2018 avec :

- ❖ Présentation des parents élus et de leur rôle : ils facilitent les relations entre les parents et les personnels de l'école, ils peuvent intervenir auprès de la directrice pour évoquer un problème particulier ou pour assurer une médiation à la demande d'un parent.
- ❖ Effectifs rentrée 2017

- Effectifs : 118 élèves.
- Niveaux : 5 classes réparties comme suit :

25 PS/MS/GS (9 + 7 + 9) classe de Mme Amenc, 22 PS/MS/GS (8 + 6 + 8) classe de Mme Rouvière
23 CP/CE1 (12 + 11) classe de M Porrachia, 22 CE1/CE2 (9 + 13) classe de Mmes Cervera Marty et Mme Kettani et 26 CM1/CM2 (12 + 14) classe de Mme Pichon.

- ❖ Vote du règlement intérieur :

Le règlement intérieur (règlement joint avec la charte de laïcité) : Seules modifications apportées le changement de rythme et d'horaires, les jours d'APC (activités pédagogiques complémentaires). Il sera signé de chaque parent et enfant, et sera présenté aux intervenants et partenaires de l'école.

Vote => Pour : 13 contre : 0

Le règlement est adopté à l'unanimité

- ❖ Travaux effectués par la mairie :
- Durant l'été divers travaux de maintenance ont été réalisés par M Coubès.
- Du mobilier a été déplacé et des étagères ont été réalisées dans la classe de Mme Rouvière.
- Les rideaux ont été lavés et remontés dans la classe de M Porrachia.
- Du liège a été posé dans cette classe et dans la classe de Mme Cervera Marty.
- Des étagères ont été fixées dans les classes de Mme Cervera Marty et Mme Pichon.
- La classe de CM1 CM2 a été repeinte.
- L'ouverture du local contenant le matériel de sport a été repensé pour être facilitée et les portes ont été poncées afin d'être repeintes.

❖ Travaux et achats à effectuer :

- Pour le bien-être : la climatisation de la classe de Mme Rouvière est budgétisée et sera installée d'ici la fin de l'année civile.
- Pour la sécurité des usagers : l'éclairage de la cour va être revu par M Coubès aux prochaines vacances.
- Les portes d'entrée principales seraient à changer.
- Une alarme visuelle serait à prévoir afin de prévenir en dans le cas d'une intrusion, le sifflet utilisé lors des exercices peut être entendu de l'extérieur et n'optimise pas assez la mise en sécurité.

Point n°2 : Le fonctionnement de l'école.

❖ **Projets de l'école**

Le projet d'école a été présenté lors du deuxième conseil d'école et a été adopté à l'unanimité. Les actions présentées par la suite sont inscrites dans ce projet. Concernant les évaluations, les enseignantes de maternelle mettent en place un carnet de suivi des acquis des élèves. Pour les élèves de l'élémentaire le LSU (livret scolaire unique du CP à la troisième) sera renseigné par les enseignants. Le serveur LIVREVAL (financé par la mairie) est également utilisé dans l'école et il fera automatiquement la bascule vers ce nouveau livret.

Des évaluations diagnostiques académiques ont été passées par les élèves de CE2 et de CP.

Pour cette année les actions reconduites sont :

- Poursuite de l'action menée par l'association Lire et faire lire sur toute l'école : début de l'activité en novembre et ce jusqu'en juin.
- Poursuite du concours Kangourou pour les classes de CP/CE et CE1 CE2 financé par l'APE.
- **Les projets inscrits dans le parcours éducatif à la santé des élèves :**
Les élèves du CP au CM2 participent au Grand Défi Vivez Bougez comme l'an dernier. Ce projet consiste pendant un mois et demi, **du 05 mars au 15 avril 2018**, l'objectif est d'encourager les enfants à "bouger" quotidiennement, que ce soit pendant les temps scolaires, familiaux ou en club sportif. Les élèves de tous l'école se retrouveront pour une grande journée sportive au City Ball à Sernhac courant avril ou mai 2018. Les parents de Loucas TIXIER mettent à disposition gratuitement le lieu. L'APE financera le déplacement. L'école s'associera aux familles et la municipalité en vue d'organiser une fête « Journée défi ».
- M. Hugues (chef au Colombier), père de Clara et Baptiste, à l'occasion de la semaine du Goût (9 au 15 octobre), a offert aux élèves de toute l'école une leçon de goût. Les matières premières sont financées par l'APE.
- **Les projets inscrits dans le parcours éducatif artistique et culturel des élèves :**
Poursuite du projet chorale avec l'intervenant de l'EMIP :
PENOT Anaïs qui intervient un mardi matin sur deux. Certaines communes ont pris à leur charge l'autre moitié des interventions en musique.
Poursuite du projet théâtre avec Chantal Perona pour les CM1 CM2, avec un spectacle prévu à Remoulins le **Vendredi 15 décembre 2017 à 19H30**, le financement de l'intervenante est assuré par l'APE.
Participation à la manifestation culturelle « La grande lessive » sur deux moments dans l'année (**19 octobre et 29 mars**) avec l'interaction des parents et de la mairie pour deux vraies journées fédératives. Participation qui enrichira le parcours artistique et culturel des élèves.
Participation des classes au Pont du G'art avec un déplacement au mois de juin sur le site du Pont du Gard par les classes de cycle 1 (maternelle) et de cycle 2 (CP/CE1, CE1/CE2) sur le thème « comme un arbre dans la vie ».
- **Les projets inscrits dans le parcours citoyen des élèves.**
Projet de correspondance des classes de CP/CE1 et CE1 CE2 avec l'IME d'Orange. Une sortie le **vendredi 15 décembre** est prévue sur Orange (ateliers sur l'IME permettant la célébration de la journée de la laïcité du 9 décembre) Le déplacement est financé par la mairie et par l'APE. L'IME offrira le repas aux enfants et aux accompagnants ce jour-là. Les correspondants viendront sur l'école au mois de mars pour participer à la Grande lessive, lors de cette rencontre des activités seront partagées avec les enfants de l'IME : TICE, musique avec BAO-PAO, EPS, et une dernière rencontre en juin autour du projet artistique « Pont Du G'art » auquel les élèves de St Hilaire associeront les élèves de l'IME.

Renouvellement des élections de délégués dans les classes de cycle 2 et 3 et réunion d'un Conseil d'élèves une fois par trimestre pour débattre des actions à mener ou des points à améliorer dans l'école. Le 12 octobre a eu lieu le premier conseil d'élèves.

Le **Judi 9 Novembre**, jour nationale contre le Harcèlement, tous les élèves de l'école seront réunis à 10h30 dans la cour de l'école et pris en photo devant une banderole ; tous les adultes qui voudront, pourront participer en venant à l'école à ce moment-là.

Correspondance de la classe des CM1/CM2 avec une école au Québec.

Le projet commun de construction d'un lexique des émotions : exprimer son ressenti pour mieux gérer les conflits, pour mieux apprendre.

➤ **Projets liés à l'utilisation du numérique dans l'école :**

- Poursuite de l'utilisation de l'ENT (environnement numérique de travail) grâce à la convention signée par la municipalité et les services de l'académie de Montpellier pour un coût de 50 € par école.
- Participation des classes de cycle 2 (CP CE1 CE2) au projet « Gard aux souris » : création d'une livre numérique infini.
- Projet de correspondance scolaire de la classe de CM1 CM2 avec une école du Québec : échange de lettres et de mail.
- ENIR (écoles numériques innovantes et ruralité) : le dossier de candidature de l'école au projet ENIR a été accepté. Ce projet consiste à financer à 50% le projet d'équipement ou d'innovation numérique sur les écoles de moins de 2000 habitants. Deux tableaux numériques interactifs vont être installés dans les classes de cycle 2 (chaque étage de l'école disposera d'un tableau, les autres classes pourront en bénéficier).
- Donation de 3 ordinateurs par la société où travaille Mr Sugeyre (entreprise GREIF).

- **Toutes les sorties et projets (hormis l'intervention lire et faire lire qui est gratuite, l'intervention musique) sont financés par l'APE. La municipalité finance les transports à Orange (à moitié), le transport pour le collège (à moitié) et une autre sortie envisagée en fin d'année.**

Questions de parents : serait-il possible d'établir une charte des parents accompagnateurs ?

Réponse : Elle va être envisagée.

❖ **APC** : elles se déroulent les lundis, mardis et vendredis de 13h20 à 13h50.

Les élèves de PS ne sont pas concernés pour cette période, les groupes seront modifiés avant les vacances de Noël pour une période allant du 8 janvier au 15 mars 2018. Une 3ème période sera programmée du 19 mars jusqu'à fin juin.

❖ **Le conseil-école collège** : « décret n°2013-683 du 24 juillet 2013 JO du 28 juillet 2013 il s'agit d'un conseil associant un collège et les écoles publiques de son secteur de recrutement afin de contribuer à améliorer la continuité pédagogique et éducative entre l'école et le collège »

La directrice rappelle que la sixième est incluse dans le cycle 3 avec les CM1 CM2. Il est reconduit et se réunit le 27 novembre. Un déplacement au collège est prévu pour la fin de l'année scolaire.

❖ **APE** : les actions menées par l'association de parents d'élèves :

- Les photos de classe réalisées le 19 octobre.
- Le marché de Noël
- Le carnaval
- La fête de fin d'année le samedi 30 juin avec kermesse et repas.

Point n°3 : Santé et sécurité

❖ **Le PPMS** nouvelle version a été présenté lors du dernier conseil d'école du 16 juin 2016.

Un exercice confinement en cas « d'attentat-intrusion » a été réalisé le 5 octobre, déclenché par les coups de sifflets. A ce sujet une alarme lumineuse serait à prévoir et serait plus efficace car n'alerterait pas l'intrus. Cet exercice avait été expliqué aux élèves et bien présenté comme un exercice d'entraînement.

❖ Une première alerte incendie a été réalisée le 21 septembre.

- ❖ Les extincteurs et les alarmes ont été vérifiés et les compte-rendus ont été consignés dans le registre de sécurité.
- ❖ Question : Un ASVP pourrait-il être là aux sorties des classes ?
Damien Sirvent est ASVP ; il assure la sécurité aux abords de l'école le midi et le soir.
- ❖ La mairie veut revoir le stationnement autour de l'école pour éviter que les gens ne stationnent devant les entrées des riverains.
Un marquage au sol sera effectué dans la rue pour réguler le stationnement autour de l'école.
- ❖ **Le RSST** (registre de santé et de sécurité) : il permet au personnel et aux usagers de consigner les remarques, les observations, et suggestions relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail. Il est rangé sur l'étagère au-dessus à droite de l'armoire à pharmacie dans le couloir de la classe des PS MS GS de Mme AMENC.
- ❖ **La pharmacie** : elle est utilisée pendant les temps scolaires et périscolaires et le stock de produits est régulièrement renouvelé.

Point n°4 : Le périscolaire pour 2017 2018

1) La garderie et la cantine :

La garderie

Questions :

- Est-il possible de laisser les enfants à 13h30 s'ils n'ont pas mangé à la cantine ?

Réponse : Non, ce n'est pas possible.

- Est-il possible de faire de l'aide aux devoirs ?

Réponse : Oui, la mairie essaie de la mettre en place par l'utilisation d'un emploi civique qui est en cours de recrutement.

La cantine

Question :

- Les menus de la cantine ne sont pas équilibrés, trop de féculents, les aliments ont mauvais goûts.

Réponse de la mairie : Une diététicienne réalise les menus de la cantine, ils ont un goût lié aux contraintes de la diététicienne. La municipalité ne peut apporter d'autres solutions pour l'amélioration du goût des repas.

Le centre aéré : Mme Danis et Mme Vidau participent au centre aéré de Remoulins.

Vendredi 22 décembre à 15h un spectacle sera offert aux enfants à la vieille Eglise. Les parents peuvent venir assister au spectacle. Les enfants devront être récupérés **à 16h30 (exceptionnellement il n'y aura pas de garderie ce soir -là).**

Question :

- Où en est le projet de nouvelle école ?

Réponse : le projet de nouvelle école est abandonné.

Fin de la séance : 19h06

Signature du secrétaire de séance :

Représentant des parents élus :

Représentant de la municipalité :

La directrice :

Le prochain conseil d'école aura lieu **le 8 Février 2018.**

Copie transmise à :

- Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale
- Monsieur le Maire de Saint Hilaire d'Ozilhan
- Mesdames et Messieurs les représentants élus des parents d'élèves.